

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

Un ministère de l'Afrique du Nord

Nos lecteurs savent que notre ami, M. Emile Morinaud, député maire de Constantine, a entrepris la tâche de faire placer l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sous un seul et même ministère qui prendrait le titre de ministère de l'Afrique du Nord.

A vrai dire, la tâche n'est pas aisée en présence de notre situation financière.

Réussira-t-il à faire adopter son projet malgré toutes les bonnes raisons qui militent en sa faveur là où d'autres avant lui y ont renoncé et jeté le manche après la cognée devant l'inutilité de leurs efforts ?

M. Morinaud sera-t-il plus persévérant que le sénateur M. Lucien Hubert qui, de guerre lasse, en mai 1914, abandonna la lutte ?

Après avoir marqué, ce qu'il appelait "l'incohérence du régime" qui a réparti notre empire d'outre mer en des mains diverses, M. Lucien Hubert proposait d'en confier la gestion au ministère des Colonies qui, pour ne pas effaroucher les algériens, devait s'appeler le ministère de l'Afrique du Nord et des Colonies :

— On objectera, écrivait-il, les susceptibilités légitimes des Algériens. Bien entendu, mais est-il donc impossible d'instituer un Ministère de l'Afrique et des colonies dans lequel une place particulière serait faite à l'Algérie et à la Tunisie ?

« Maintenant, quels seraient les avantages du nouveau système ?

Tout d'abord, l'établissement de ce budget de politique générale nécessaire pour asseoir définitivement notre domination en Afrique. Lorsqu'on songe qu'il n'existe pas à Paris d'organe sérieux chargé d'étudier la politique musulmane, non seulement dans l'Afrique occidentale, mais dans l'Afrique du Nord : lorsqu'on réfléchit qu'on ne possède pas de moyens financiers pour entretenir des agents dans les pays musulmans étrangers, il faut bien reconnaître la gravité d'un pareil état de choses. Et puis, est-ce qu'on ne saisit pas, à la simple réflexion, la similitude des intérêts économiques de nos colonies d'Afrique ? Leur réseau de voies ferrées ne doit-il pas être d'intérêt général ? Le trans africain ne deviendra-t-il pas une nécessité et nul n'ignore que le principal obstacle qu'il rencontre n'est pas le Sahara, mais l'absence de capitaux. Or ces capitaux, on ne les obtiendra facilement que gagés sur un budget général.

— Soit, direz-vous, mais comment allez-vous créer le budget nouveau ?

— Le problème est infiniment moins complexe qu'on pourrait l'imaginer. Les ressources financières de ce budget, il n'y a qu'à les demander aux colonies intéressées et à mettre en pratique le système des contributions coloniales que les Anglais emploient avec tant de succès. L'India Office ne

coûte pas une roupie à la métropole. Du reste le principe est déjà entré timidement en action chez nous. Les grandes colonies contribuent au paiement de certaines dépenses militaires ou autres. Prospères nos colonies de l'Afrique du Nord, l'Algérie et la Tunisie pourraient suivre cet exemple et donner leur part au budget général dont elles bénéficieraient en fin de compte. Il reste à en fixer les modalités. Cela est secondaire. Ce qui reste évident, c'est que le budget de l'empire devrait être en entier formé de contributions coloniales et destiné à la réalisation d'un plan général de politique africaine et à l'outillage économique intercolonial. L'Afrique française ne sera jamais française qu'à ce prix et la mère patrie pourra être fière d'avoir reconstruit ce que M. Paul Adam dénommait l'empire de Carthage, empire plus vaste et plus beau, puisqu'il s'étendra des rives de la Méditerranée au Golfe de Gabès.

A l'époque, notre protectorat marocain n'était pas encore définitivement assis puisque M. le sénateur Lucien Hubert n'en fait pas mention dans son projet de création d'un ministère de l'Afrique du Nord et des Colonies, c'est donc une raison de plus qui milite aujourd'hui en faveur de cette création qui est mûre pour son adoption aussi faut-il espérer que notre ami réussira là où d'autres ont échoué.

Il a, du reste, derrière lui, l'unanimité des populations françaises de la Tunisie et du Maroc et sans doute aussi celle d'Algérie qui n'a pas toujours eu à se louer du ministère de l'intérieur.

Faisons donc des vœux pour qu'il arrive à bonne fin.

Nous ne verrions plus des incidents pénibles du genre de celui qui vient de mettre aux prises la résidence et les fonctionnaires où, faut-il le dire, la première ne pouvait pas agir autrement puisque le Grand Conseil avait refusé les crédits nécessaires jusqu'au moment où l'administration présenterait un projet d'ensemble, parfaitement établi avec les ressources correspondantes pour y faire face.

BULLETIN

Chez les fonctionnaires

Il semble qu'un vent de folie ait soufflé ces temps derniers chez les salariés du gouvernement pour en arriver à la menace de grève si satisfaction ne leur était pas donnée immédiatement dans la question du versement d'une prime d'attente de 500 francs en attendant que leur situation ait été définitivement réglée par la commission paritaire et les crédits votés par le Grand Conseil.

Comme ils sont 12000 environ, cela représente une somme respectable de six millions à sortir des caisses du trésor, alors qu'on ne trouve pas d'argent pour accomplir des travaux reconnus pendant d'une nécessité urgente !

« On nous lésine cinq cents malheureux francs, nous dit un petit fonctionnaire alors que nos grands chefs, Mourgnot par exemple s'en vont passer des semaines et des mois à Paris aux frais de la princesse parce qu'il a commis la plus grossière bêtise, après celle de l'Oued Kébir, que directeur général des T. P.

ait commise en proposant des relèvements de tarifs de chemins de fer qui peuvent mettre en péril des exploitations minières qui ont toutes les peines du monde à lutter contre une concurrence redoutable par suite de la faible teneur du minerai.

« Je ne prétends pas que les chemins n'aient pas raison de réclamer, mais il fallait tout d'abord étudier sérieusement les tarifs, en se basant sur le prix de la marchandise transportée et voir si celle-ci pouvait supporter sans dommage le nouveau relèvement qu'on projetait d'appliquer.

« Pour simplifier les choses on a relevé en bloc les tarifs et telle marchandise qui pouvait sans grand inconvénient supporter des relèvements de 20, 25 et même 30 0/0 a bénéficié (sic) du même taux qui pouvait écraser l'autre. Il faut donc faire une révision.

« Je ne sais pas qui renseigne M. le résident général ou s'il n'agit que par lui-même toujours est-il que la Tunisie n'est plus aiguillée dans une bonne voie. Les événements le mènent peut-être, en ce cas il doit réagir et ne plus se laisser mener par eux.

« Nous venons de recevoir l'assurance que les 500 francs d'attente vont nous être payés.

« C'est bien pour les petits, mais est-ce que les gros et même les moyens, ceux qui jouissent d'un traitement de 65000 à 12000 francs ont besoin de cette maigre somme ?

« Poser la question, n'est-ce pas la résoudre ?

« Le gouvernement ne devrait donc verser ces cinq cents francs d'attente qu'aux petits salaires, ceux qui tiennent le diable par la queue et ont besoin de 15 ou 20 de chaque mois d'avoir recours aux usuriers juifs pour arriver à la sainte paie.

« Pour me résumer, notre président a forcé la note, en parlant de moyens énergiques pour obtenir satisfaction. Est-il besoin de dire que jamais les uns ou les autres nous n'aurions voulu secourir à la grève. Il faut le lui pardonner car il est du midi et demi où l'on a la tête près du bonnet. Et c'est là son excuse.

« J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Et notre ami s'enfuit d'un pas léger vers son roulotte de cuir à sa besogne quotidienne qui malgré l'absence de plusieurs collègues partis en congé et le repos de l'après midi ne semble pas le fatiguer beaucoup.

Enfin la commission arbitrale constituée faite de pouvoir réunir les Grand Conseil dont les membres sont pour la plupart absents de Tunis a autorisé le prélèvement, sur les excédents disponibles, des sommes nécessaires au paiement d'une allocation d'attente de 375 francs pour l'année en cours.

Elle a autorisé ce prélèvement à condition : 1. Que les sommes versées ne le seront qu'à titre d'avance remboursable sur les augmentations futures qui, en aucun cas, ne pourront dépasser les traitements de France, majorés de la prime coloniale ; 2. que la Commission des Economies et de réduction du personnel envisagée par la note du Résident général soit constituée dans le plus bref délai.

La motion mise aux voix a recueilli l'adhésion des deux sections.

Le Résident général a constaté avec satisfaction l'accord qui régnait entre elles et s'est engagé à constituer immédiatement la Commission des Economies.

Echos et Nouvelles

M. Morinaud et la Tunisie

Nous avons fait connaître les démarches entreprises par notre ami M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine, en faveur des ouvriers de l'arsenal de Ferryville.

A cette occasion, il a reçu de nombreuses lettres de remerciements, dont une de M. Lacharnay, délégué au Grand Conseil pour la région de Bizerte et une autre de M. Morillé, délégué ouvrier élu.

Dans la famille française

Nous avons appris avec plaisir que M. Achir Giami, caissier principal au Syndicat de la Mine du Djebel-Trozza, vient de recevoir sa lettre de naturalisation française qui lui est conférée par décret en date du 30 juin 1925.

Nous l'en félicitons très sincèrement.

Au Conseil Général de la Corse

Nous apprenons avec infiniment de plaisir que notre sympathique ami, M. Fabiani, juge au tribunal de notre ville vient d'être réélu conseiller général de son canton.

Nous lui adressons nos plus amicales et sincères félicitations.

Le gouverneur général d'Algérie

est funèbre comme feu Brisson ! Il n'est cependant amabilité que le nouveau gouverneur général d'Algérie M. Viollette, n'ait réservé à nos confrères de la presse quotidienne algéroise pendant les quelques semaines qu'il vient de passer à Alger juste le temps de prendre possession de son poste, de visiter les autres des palais gouvernementaux et de reprendre le bateau pour Marseille.

Banquet par ci, banquet par là, ça n'en finissait plus et cependant on le trouve d'un caractère froid, réfléchi, prudent, réservé, distant même, ayant besoin de faire un effort pour être aimable.

M. Viollette n'est cependant pas né d'aujourd'hui à la vie publique.

Sa situation de rapporteur général du budget l'avait mis en vue et il n'a jamais passé pour avoir un caractère folichon.

D'aucuns le traitaient même de funèbre, comme Brisson, de si lugubre mémoire.

Ce n'est pas un homme, c'est un saule-pleureur disait un député à la langue bien pendue.

Tandis que Mme. Viollette a produit sur toutes les personnes qui l'ont approchée la plus favorable impression par sa bonne grâce, sa distinction, la simplicité charmante de ses réceptions. Elle est pour le Gouverneur, dont la fonction comporte une « représentation » obligatoire, la plus accomplie des collaboratrices.

Comme Mme. Lucien Saint.

Un scandale judiciaire à Madagascar

Un de nos vaillants confrères de la grande île, peut être le plus vaillant de tous, vient d'être l'objet d'un abominable complot judiciaire qui le livre pieds et poings liés à son accusateur, en l'espèce le président de la Cour d'Appel de Tananarive.

Pour l'honneur de la magistrature coloniale, nous espérons que la Cour de Cassation devant laquelle notre confrère s'est pourvu pour cause de suspicion légitime cassera l'arrêt de défaut qui le condamne à six mois de prison, 3.000 fr. d'amende et — excusez du peu — 25.000 fr de dommages-intérêts envers ce magistrat d'une école pour qui l'honneur se compte à coups de billets de mille, et le renverra devant un tribunal hors de Madagascar car tous les magistrats de l'île sont plus ou moins, plutôt plus que moins, sous la dépendance du président de la Cour d'appel, qui est appelé à remplacer le procureur général, chef de la magistrature aux colonies, pendant ses absences.

Et c'est pendant un intérim que le président en question se serait rendu coupable du déni de justice dont l'accuse notre confrère.

La députation de l'île de la Réunion, d'où est originaire notre confrère, pourrait utilement intervenir auprès du Mi-

nistre des colonies puisqu'aussi bien nos confrères de la-bas laissent sans protester étrangler un des leurs entre deux portes.

Ah ! elle est belle, en vérité, la solidarité professionnelle aux colonies !

Mourgnot le néfaste



La question de l'eau devient de plus en plus angoissante pour les banlieusards qui ont créés des jardins et voient en quelques semaines anéantir les fruits de lourds sacrifices de

peines et de soins vigilants.

Nous en connaissons pour qui cette situation est un véritable désastre dont ils ne se relèveront jamais.

Leur gagne-pain est anéanti et ce qui faisait leur orgueil n'est plus aujourd'hui qu'un champ où pas un pied de fraisier, pas une plante, n'a résisté aux ardeurs d'un soleil implacable.

Les arbres fruitiers nécessitant une certaine quantité d'eau s'étiolent lamentablement malgré les binages opérés dans l'espoir de pouvoir les préserver du sort fatal qui les attend.

Ah ! M. Mourgnot a assumé une lourde responsabilité le jour où il a voulu, envers et contre tous créer le barrage de l'Oued Kébir sans s'entourer des avis autorisés qu'aurait pu lui donner la seule administration qualifiée en l'espèce la direction des forêts et des eaux.

Mais ici on ne sait pourquoi ce sont les Travaux Publics qui s'occupent des eaux et l'on sait hélas ! ce qu'ils ont fait pour alimenter Tunis.

On a gaspillé autant de millions que s'il se fut agi d'un chemin de fer minier de Neuber et nous sommes plus rationnés que jamais.

Là où il aurait fallu des hydrographes dont les avis autorisés auraient dû être suivis, ce sont des incompetents qu'on est allé chercher.

Au fait, la Cie des Eaux n'était-elle pas qualifiée pour assurer notre approvisionnement d'eau ?

Pourquoi ne l'en a-t-on pas chargée ?

Nous vous fichons notre bille, qu'elle se serait débrouillée pour en trouver mais il eut fallu la laisser libre d'agir en lui fournissant simplement les fonds nécessaires.

La Société Michaux y aurait perdu peut-être quelques millions mais nous aurions certainement de l'eau plus que nous pourrions en utiliser.

En attendant, cherche-t-on seulement à parer à la situation ?

Creuse-t-on des puits ou un puits artésien à la Soukra, puisqu'on prétend qu'une vaste nappe d'eau douce existe en cet endroit ?

Cela vaudrait mieux que tous les bobards dont "Tunis Socialiste" remplit ses colonnes pour amuser ses lecteurs mais non pour trouver le remède à la situation dont nous souffrons tous.

Il existe aussi des puits à Hammam-el-Lif, ceux-ci ne pourraient-ils décharger Tunis de l'alimentation de la rive sud tout au moins avec Hammam-el-Lif St Germain et d'une autre partie de Muxul-Radès ne serait autant de gagné.

Quoiqu'il en soit avec pareille responsabilité sur les bras, nous espérons que le grand ingénieur qui dirige nos travaux publics aura la décence de bouler ses mailles et d'aller offrir ses services ailleurs.

Les Rothschild

Histoire anecdotique d'une famille régnante (1)

— suite —

L'encre en était encore toute fraîche quand la police de Napoléon mit la main dessus. Cette missive adressée au landgrave de Hesse par le mystérieux O. H. donna une teneur considérable aux fonctionnaires français installés en Allemagne annexée. Neuf pièces réunies dans un seul dossier, aux Archives nationales, témoignent des efforts de

de la police française pour percer l'identité au mystérieux O. H. et découvrir le vrai sens de la lettre et les noms réels des personnages qui n'y sont désignés que par des périphrases.

Voici comment le général Savary, ministre de la police, fut averti de la découverte de cette lettre :

« Hambourg, ce 7 novembre 1811. »
« Monseigneur.

« Un de mes agents m'a procuré la lettre ci-jointe adressée à un prince de Hesse au service du Danemark.

« Je l'ai fait traduire avec d'autant plus de soin que j'y ai reconnu un sens caché.

« La première partie de cette lettre est le langage d'un homme d'affaires. Reste à savoir de quelle espèce.

« La deuxième partie semble indiquer que cet individu est l'apôtre de quelque ordre caché.

« Il est question d'un certain Rothschild, qui parait être négociant à Francfort et chez lequel on pourrait avoir des détails précis sur le signataire (sic) de cette lettre. M. le baron de Bacher aura des facilités pour cette recherche.

« Je suis avec respect, Monseigneur, de
« Je suis avec respect, Monseigneur, de
Votre Excellence, le très obéissant serviteur.
« H. Citis »

A S. E. M. le duc de Rovigo.

Une note du ministre de la police est en marge de cette lettre. Rovigo écrivait, avant de transmettre le document à ses bureaux :

« Envoyer copie de la traduction à M. le baron de Bacher en le priant de prendre des renseignements sur la personne qui écrit et sur l'objet de la lettre. »

Nous donnerons de la lettre signée O. H. les passages essentiels et les plus compréhensibles. Elle est d'une longueur démesurée, demeure assez sibylline et montre, dans celui qui l'a écrite, l'intention de parler à mots couverts et de façon à n'être compris que du landgrave de Hesse :

S : : M : :

« La lettre si salubre pour moi dont Votre Altesse Sérénissime a daigné m'honorer sous couvert à Rothschild, maison de commerce de Francfort-sur-le-Mein, sous la raison sociale Rothschild et fils, m'a été remise par lui à mon retour d'Offenbach, où j'ai passé « par des raisons » (expressément) quelques jours d'une manière privée. Je regarde comme mon devoir le pressant et le plus agréable de répondre à ladite lettre, savoir :

« 1. Qu'il est en règle que Votre Altesse sérénissime ait cessé toutes les affaires et avec Bravo, même s'il n'eut eu une rencontre décente avec M. de Briorn en ma présence. Ce Bravo instigué (sic) par une cupidité sa- et mesquine, a mis en mouvement telles machinations « secrètes », qu'avec toutes les combinaisons, et même celles d'un Aristote, je ne serais pas venu à sa trace, si le seigneur (maître) dont les suggestions me sont des lois éternelles, ne m'en eut instruit clairement et positivement, je ne sais pas d'où il pourrait former de petites prétentions et encore moins de grandes.

« Tout au plus, les frais de voyage avec le propriétaire de Mühlenbeck à Wisch, et ceux d'un tour d'Altona à Mühlenbeck. Les deux réclamations ne lui seraient mêmes pas dues de droit, mais il les avait notées de 25 rixdalers dans son compte qu'il me présentait avant mon départ, et contre cette bagatelle je ne voulais pas m'opposer. Mais s'il lui prenait la fantaisie d'imaginer des prétentions artificielles de plus d'importance, grâce de m'en instruire d'une manière spécifiée et je saurai bientôt le mettre à la raison ;

(à suivre)
Demandez partout
l'anisette Gras
Agent Dépositaire : J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0.95

Évitez typhoïde, entérite, etc..
en stérilisant l'eau avec les :
"COMPRIMÉS PURIFIÉS L'EAU".
Emploi facile, aucune saveur désagréable
Toutes pharmacies .o.l5 le comprimé.
GROS : JASMA, Place de la Gare
TUNIS.

Administration des Habous
AVIS

Il est donné avis au public que le JEUDI VINGT QUATRE AOUT 1925 à 9 heures du matin aura lieu au siège de l'Administration des Habous, Rue de l'Eglise n° 55 à Tunis, l'adjudication de l'enzel de l'immeuble ci-dessous désigné :

1. UNE PARCELLE de TERRE dite Refaa d'une superficie approximative de cinq mille six cents mètres carrés sise au sud de Djebel Djeliaz, banlieue de Tunis.

MISE à PRIX : dix-neuf mille six cents francs, ci fr. 19600.

Pour de plus amples renseignements prière de s'adresser au bureau foncier n° 27 à l'Administration des Habous, Rue de l'Eglise n° 55 Tunis.

Le président des Habous
BACCOUCH

Administration des Habous
AVIS

Il est donné avis au public que le JEUDI 4 AOUT 1925 à 9 du matin, aura lieu au siège de l'Administration des Habous, 55 rue de l'Eglise à Tunis à l'adjudication des enzel des immeubles ci-dessous désignés :

1. UNE MAISON avec église et une boutique située près de Zaouiet El Moudjahid hors bab el Gorjani à Tunis.

MISE à PRIX : mille francs par an, ci fr. 1.000

2. UNE PARCELLE de TERRE sans habitation d'une superficie approximative de 1 hectare 80 ares connue sous le nom de Malga complantée de trois pieds d'oliviers et un caroubier, située à Ras Ettabja, près de la caserne d'artillerie et Sidi Yahia, banlieue de Tunis.

MISE à PRIX : trois cents francs par an, ci frs. 300

3. UNE PARCELLE de TERRE dite Cherak-Cir-el-gaada; d'une superficie approximative de 45 ares située dans la zone de Oudja.

MISE à PRIX : Cent cinquante francs par an, ci 150 frs

4. UNE PARCELLE de TERRE propre à la construction comprenant trois pieds d'oliviers d'une superficie approximative de 289 mètres carrés, située à Saffaya, route Tunis près de Soussa.

MISE à PRIX : cent francs par an, ci frs. 100

Pour de plus amples renseignements prière de s'adresser au bureau foncier n° 27 à l'Administration des Habous, Rue de l'Eglise n° 55 à Tunis.

Le président des Habous
BACCOUCH

Le lait est le plus concentré riche suisse en crème
BERNA
2 fr. 80 la boîte
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Comptoir Général de matériaux
Bâtiment, Industrie, Agriculture, Entrepris
ELLAMTI & TUBIANA
BOUSSE (TUNISIE)
Télégrammes: Antur — Téléphone
Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités
Ciments en ciment, Faïence et Vernis
Tuiles et Briques
Fers, toles, Acier, Métallurgie Générale
Bois de Construction et d'Ebénisterie
Verres à vitres en tous genres
Instruments de Pesage
Fournitures Générale d'Usines

LA COTE DU SOLEIL
Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 MAI
Etablissement Thermal, avec massEURS diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon
Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (sans vin)
Hôtel des Thermes : 30 à 40 frs
Hôtel des Sources : 24 à 27 frs.

Location de villas et d'appartements.
S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbous même sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.
Restaurant Cachir.
Transports automobiles en autocar de la Maison Albert Bonan 4 avenue de Carthage Tunis
Départ à 8 h. du matin

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Licari, pp^{te}, 1, Place Pichon - Soussa — Chapreaux - Chaussures - Confections - Bonnetrie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance

GALERIES SIMON
Maison vendant le meilleur marché de tout Tunis

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacie de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Sup^{er} d'Alger
Téléphone 553

Importation - Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant rue de France — Soussa Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti — Soussa.

Demandez partout les
apéritifs Licari
JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz
Madame Maud Euvé Hyères (Var)
IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LEMEROSO

Anis **BERGER**
Claude
184, Boulevard National MARSEILLE
Maison de Pyrotechnie
Fondée en 1888
Paonessa Père & Fils
Artifieurs
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Fournisseurs de S.A. le Bey et de la ville de Tunis
Atelier à Borjel - Magasin de vente : 3, rue de Bretagne
Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES EN LOCATIONS
Téléphone : 4.30

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

Maisons recommandées
TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis
Grand fabrique d'espadrilles Ripoll Manera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit G » Paris, avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France — Premier ordre (Tunisie) — L. de La Croix, propriétaire — Soussa (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques — E. Minaud et Fils, ancien Aucoûtier — Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Grénot — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Mercurerie Parisienne. — Jacques Bismuth — 8 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt de gant "Perrin", parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières.

ACCUMULATEUR FULMEN
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry, Téléphone, 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.040 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue La Fayette - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Ordonnées à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1906

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussa

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET - TUNIS

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et caissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaies.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(20^{me} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous
si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
rien à payer
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au capital de 40 Millions de Francs entièrement versés
99, Rue de Portugal - TUNIS
Distribution 1 plus compétente de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BIMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valotte-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Entrepôt : Rue de Portugal prolongé